

# ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE ET SCIENCE POLITIQUE: OÙ EST LA FRONTIÈRE?

FRANCK PETITEVILLE \*

Situer la discipline de l'Économie politique internationale (ÉPI) n'est pas chose aisée. En raison de son intitulé même, la plupart des politistes, s'ils ne sont pas internationalistes, auraient tendance à « rejeter » l'ÉPI dans le champ des sciences économiques, et à y voir une sous-discipline spécialisée de celles-ci. Les politistes *internationalistes* savent, eux, qu'il y a avec l'ÉPI une zone de continuité voire de *contiguïté* très importante entre « leur » discipline (les relations internationales) et l'économie internationale. D'un point de vue de politiste internationaliste, l'ÉPI serait ainsi cette branche de l'économie internationale qui s'intéresse particulièrement aux États et aux institutions internationales ainsi qu'aux phénomènes de pouvoir, de gouvernance, de territoires et de puissance dans les relations internationales. La fréquentation du classique *Théories de l'économie politique internationale* de Gérard Kébabdjian, publié en 1999, à l'époque où il n'existait pas encore en France d'ouvrage de référence de théories des relations internationales, permettait aux politistes internationalistes de découvrir en langue française un traitement très approfondi de la théorie des régimes, des débats sur la stabilité hégémonique et sur les hypothèses de la coopération internationale: les travaux fondamentaux de Gilpin, Kindleberger, Keohane, Grieco, Snidal, Axelrod, etc., y étaient présentés avec une grande rigueur, et le politiste internationaliste ne pouvait qu'en profiter <sup>1</sup>.

Le détour par quelques manuels d'EPI plus récents est toutefois susceptible de surprendre la plupart des politistes internationalistes. Lire par exemple, sous la plume de Stéphane Paquin, que « personne ne soutient qu'il s'agit d'une discipline *économique* » et que, « à l'origine, ce ne sont pas les économistes qui ont pris d'assaut cette nouvelle

---

\* PROFESSEUR DE SCIENCE POLITIQUE, IEP DE GRENOBLE

<sup>1</sup> Kébabdjian Gérard, *Les théories de l'économie politique internationale*, Paris, Seuil, 1999.

discipline, mais plutôt une poignée de chercheurs innovateurs en sciences politiques» (Paquin, 2008, p. 7) constituera sans nul doute une surprise pour plus d'un politiste... Ainsi, les politistes feraient couramment de l'économie comme monsieur Jourdain faisait de la prose, sans le savoir... Se plonger plus avant dans ce type d'ouvrage conforte ce sentiment. Il y est effectivement question de la « crise du réalisme » (Paquin, 2008, p. 10), et de nombreux auteurs réalistes familiers de tout politiste internationaliste comme Waltz sont ainsi abondamment cités comme des contributeurs décisifs à l'ÉPI. Même chose pour les théoriciens institutionnalistes comme Keohane dont les travaux sont largement retranscrits.

Ce faisant, le problème de ces nouveaux manuels d'ÉPI (Paquin 2008 et 2009)<sup>2</sup> est qu'ils ne sont guère éloignés des manuels généralistes de théorie des relations internationales (Battistella, 2009). On en veut pour preuve que les manuels de Stéphane Paquin traitent de bien des sujets « politiques », qui relèvent d'une approche généraliste des relations internationales : puissance, hégémonie, *soft power* (Paquin, 2008, p. 73-98), guerre et paix (Paquin, 2008, p. 99-125), multilatéralisme (Paquin, 2009, p. 116), diplomatie (Paquin, 2009, p. 113), nouveaux conflits et terrorisme (Paquin, 2009, p. 129), sécurité humaine (Paquin, 2009, p. 137), etc.

Cette vision désormais très large de l'ÉPI est, du point de vue d'un politiste, problématique et discutable. Que les tenants de l'ÉPI traitent des marchés, de la finance internationale, des multinationales, de la globalisation de l'économie et de l'effet de tous ces phénomènes sur les pouvoirs des États et des organisations économiques internationales est tout à fait recevable. Mais lorsque, au nom de l'ÉPI, on en vient à traiter de la guerre, de la paix, de la sécurité, du terrorisme et de la diplomatie, en quoi s'agit-il encore d'économie ? À un moment donné, le politiste estime que le label « ÉPI » est quelque peu usurpé ou détourné de son usage pour « refaire » au fond des relations internationales très généralistes. Il ne suffit pas en effet d'intituler un chapitre « La mondialisation, la guerre et la paix » (Paquin, 2008, p. 99) pour se donner une légitimité économique

<sup>2</sup> Paquin Stéphane, *La nouvelle économie politique internationale*, Paris, Armand Colin, 2008, et Paquin Stéphane, *Économie politique internationale*, Paris, Montchrestien, Clefs Politique, 2009, 2<sup>e</sup> édition.

à traiter de processus politiques (jusqu'à preuve du contraire) comme la guerre et la paix...

Sur le fond, un point de vue politiste peut amener à contester l'usage qui est fait de certains théoriciens des relations internationales au profit de l'ÉPI. De fait, un étudiant néophyte en ÉPI n'ayant jamais suivi de cours de théories des relations internationales assuré par un politiste pourrait être amené à croire que Waltz et Keohane sont des auteurs d'ÉPI. Passe encore pour Susan Strange, mais pour Waltz, c'est très réducteur sinon déformant... Waltz est avant tout un théoricien néoréaliste du système international, dont les concepts clés (puissance, anarchie) servent beaucoup plus à expliquer les relations entre les *États*, les périodes de stabilité entre eux, les configurations internationales de puissance et, *last but not least*, la *guerre* comme pratique immémoriale des relations internationales entre unités *politiques*. Que Waltz ait été attiré par la scientificité de l'économie, qu'il ait bâti nombre de ses démonstrations par analogie avec la rationalité économique, et que certaines de ses thèses aient trouvé des applications dans le champ de l'économie internationale est une chose. Mais en faire un théoricien de l'ÉPI en est une autre, qui paraît assez abusive. Même chose pour Keohane, qui se définit avant tout comme « institutionnaliste », et dont la théorie concerne non seulement les organisations économiques internationales mais les institutions internationales *en général*. Certes, il a emprunté à Williamson sa théorie des coûts de transaction pour l'appliquer aux institutions internationales, mais cela suffit-il à en faire un théoricien de l'ÉPI ? Qui sait que Keohane revendique l'applicabilité de sa vision institutionnaliste à des institutions de sécurité comme l'OTAN ? Même Gilpin ne saurait être « enfermé » dans le champ de l'ÉPI. Certes, il est de ces rares réalistes qui se sont beaucoup investis dans l'étude de l'économie au point de devenir une référence dans cette discipline <sup>3</sup>. Mais Gilpin s'intéresse aussi beaucoup à la guerre, et il a développé une théorie sur la guerre entre grandes puissances comme facteur de changement systémique international qui a assez peu à voir avec l'économie<sup>4</sup> (Gilpin, 1981). Bref, la théorie des relations internationales, dans tous les sujets qu'elle embrasse et avec la

---

<sup>3</sup> Gilpin Robert, *The Political Economy of International Relations*, Princeton, Princeton University Press, 1987, et Gilpin Robert, *Global Political Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

<sup>4</sup> Gilpin Robert, *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, 1981.

multitude de concepts et de débats qu'elle a accumulés depuis 1945, ne saurait se réduire à l'ÉPI. Au risque de choquer le lecteur économiste, on rappellera que le manuel de Dario Battistella<sup>5</sup> consacre un chapitre seulement sur dix-sept à l'ÉPI...

Simple problème de délimitation de frontières disciplinaires ? Oui et non. Du point de vue d'un politiste, les relations internationales sont une sous-discipline de la science politique (à côté de la sociologie politique « interniste », de la théorie politique et des politiques publiques), ce qui se traduit par exemple par l'existence d'une épreuve de « relations internationales » à l'agrégation de science politique en France. La science politique étant une discipline très minoritaire dans le champ des sciences sociales, comptant peu de créations de postes par rapport à des disciplines dominantes comme le droit et l'économie, et qui a par ailleurs longtemps subi l'impérialisme du droit avant de s'en émanciper, n'importe quel politiste sera toujours quelque peu sur la défensive si c'est désormais la science économique qui vient « empiéter » sur son territoire... Ce « complexe de l'assiégé » qui sommeille chez tout politiste est particulièrement sensible chez les politistes internationalistes qui sont déjà marginaux dans leur propre discipline (pour parler de la France surtout ici). Certes, on peut se rassurer en disant, comme Stéphane Paquin, que l'ÉPI est née de la science politique, et qu'elle ne saurait donc la menacer. On pourrait même se féliciter de cette « incursion » de la science politique dans le champ de l'économie internationale. Oui et non encore, car à vrai dire peu de politistes se sentiraient scientifiquement armés et légitimes pour étudier les marchés financiers ou les stratégies industrielles et financières des firmes multinationales... Les politistes internationalistes tiendraient donc à rappeler le bien-fondé de la frontière entre phénomènes relevant *principalement* de logiques politiques (les guerres, la sécurité, la stratégie, le désarmement, la paix, les institutions politiques et sécuritaires internationales) et phénomènes relevant *principalement* de logiques économiques (globalisation, marchés, firmes, finance, crises, organisations économiques internationales). Qu'il y ait entre les deux types de phénomènes une vaste zone de contiguïté ouverte à un investissement des économistes comme des politistes, qu'il y ait place pour des analyses croisées des uns et des autres, c'est évidemment déjà le cas et c'est bienvenu. De nombreux ouvrages

---

<sup>5</sup> Battistella Dario, *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, 3<sup>e</sup> édition, 2009.

sur la mondialisation et ses crises par exemple en attestent <sup>6</sup>. Mais l'ÉPI ne saurait absorber pour autant « toutes » les relations internationales, sauf à considérer que *tous* les phénomènes internationaux sont déterminés par des logiques économiques, y compris ce qui fait depuis toujours la spécificité de la discipline des relations internationales aux yeux des politistes, à savoir la question de la guerre et de la paix...

---

<sup>6</sup> Laroche Josepha [dir.], *Mondialisation et gouvernance mondiale*, Paris, PUF, 2003, et Laroche Josepha [dir.], *Un monde en sursis : dérives financières, régulations politiques et exigences éthiques*, Paris, L'Harmattan, 2010.

